ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BETHEL
SNC au capital de 1.000,00 €
Siège : DIGOIN (71160),
40 Avenue Général de Gaulle
894 856 467 RCS MACON

Par assemblée générale en date du 27 août 2025.
La société susvisée a décidé de transférer son siège social à BEAUNE (21200), 9 Avenue Charles de Gaulle
Pour avis.
La gérance

AL25019944

// GÉRANCE

Notaires

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE DELAI D'OPPOSITION

Aux termes d'un acte reçu par Me Martin MANGEL, notaire associé à IS SUR TILLE (21120), 31 bis Rue François Mitterrand le 14 août 2025, enregistré au service de l'enregistrement de DIJON le 25 août 2025 dossier 2025 00036963 référence 2104P01 2025 N 02081 contenant cession de fonds de commerce ;
La Société dénommée LE COIN DIVIN, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 €, ayant son siège social à IS SUR TILLE (Côte d'Or) 30 Place du Général Leclerc, identifiée sous le numéro SIREN 914 824 255 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
A vendu à La Société dénommée BRASSERIE BACCHUS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.500,00 €, ayant son siège social à IS SUR TILLE (Côte-d'Or) 30 Place Général Leclerc, identifiée sous le numéro SIREN 989 828 702 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Un fonds de commerce de « Exploitation d'un bar à vin, débit de boissons ; activité de caviste et cave à vin, achat et vente de vins, alcools divers, boissons en général, produits alimentaires, accessoires viticoles et arts de la table ; restauration rapide, restauration traditionnelle, planches gourmandes et apéritives, tapas sur place ou à emporter ; organisation d'évènements festifs, musicaux ou culturels, la location de salles à des particuliers ou des professionnels » connu sous le nom de LE COIN DIVIN situé et exploité à IS SUR TILLE (Côte d'Or) - 30 Place du Général Leclerc et pour l'exploitation duquel la Société LE COIN DIVIN est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 914 824 255, moyennant le prix de CENT DIX MILLE EUROS (110.000,00 €) s'appliquant savoir :
- Aux éléments incorporels pour QUARANTE TROIS MILLE ONZE EUROS (43.011,00 €)
- Aux éléments corporels pour SOIXANTE SIX MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-NEUF EUROS (66.989,00 €)
Entrée en jouissance : A compter du 14 août 2025.
Les oppositions devront être faites en l'office notarial de Me Martin MANGEL, notaire ou domicile est élu à cet effet dans les 10 jours suivants la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.
Pour avis, Le Notaire

AL25019953

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL A THENISSEY

Par arrêté préfectoral n° 1187 du 4 août 2025, est organisée du lundi 1er septembre 2025 à 9 h 00 au lundi 1er octobre 2025 inclus à 18 h 00, soit 31 jours consécutifs, une enquête publique relative à la demande, de permis de construire une centrale solaire photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Thenissey, d'une puissance de 12,85 MWc, déposée par la société « CS84 ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact est consultable :
- sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A bureau 120, de 9 h 15 à 11 h 15 et de 14h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi
- sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête :
https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Energies-renouvelables/Enquetes-publiques-concernant-les-projets-de-centrales-solaires-photovoltaiques
- sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Thenissey aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public
- Sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/6518
- Adresse e-mail de dépôt des contributions :
CS84_thenissey@corsicasole.com
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Thenissey.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, par voie postale en mairie de Thenissey, siège de l'enquête ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le 1er octobre 2025 avant 18 h 00 à l'adresse suivante :
CS84_thenissey@corsicasole.com
Les observations et propositions transmises par voie électronique seront accessibles sur le site **https://www.registre-dematerialise.fr/6518** pendant toute la durée de l'enquête.
Monsieur Christian Roche désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public : en mairie de Thenissey
- Lundi 1er septembre 2025 de 9h00 à 12h00
- Samedi 13 septembre 2025 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 17 septembre 2025 de 14h00 à 16h00
- Lundi 1er octobre 2025 de 16h00 à 18h00
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à Madame Chanaz Mataoui – Corsica Sole
Mobile : 07 66 50 03 24 / 07 77 83 71 96
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires par intérim (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Thenissey, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site :
https://www.cote-dor.gouv.fr
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires adjointe,
Nadine MUCKENSTURM

AL25019871

// DIVERS

SCP NOTAIRES DIJON PREFECTURE
43 RUE DE LA PREFECTURE
21000 DIJON

ENVOI EN POSSESSION

Avis est donné de l'existence d'un testament olographe en date du 2 juillet 2024 de Madame Colette Marie Rose ESCALLIER, née à SAINT JULIEN EN CHAMPSAUR, le 29 août 1942,demeurant à DIJON (21000), 10 A rue Marpaux (adresse portée sur l'acte de décès) , Résidence «Villa Saint Antibes», célibataire, décédée à GAP, le 14 juillet 2025, aux termes duquel celle-ci a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Caroline BATISSE, suivant procès-verbal en date du 29 août 2025.
Les oppositions sont à former en l'étude de Me Caroline BATISSE, notaire à DIJON (21000), 43 rue de la Préfecture, notaire chargé du règlement de la succession.

AL25019961

Maître Christine PRINCE
Notaire à CHAGNY (71150)
14 bis rue de la République

AVIS DE SAISINE

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile :
Suite au décès de Monsieur Jacques Marie François Christian SAROT, demeurant à AUXEY-DURESSES (21190), 36, route de Beaune,
Né à AUTUN (71400), le 14 août 1955.
Décédé à la Mairie de SANTENAY (21590), le 13 avril 2025.
Maître Christine PRINCE, notaire à CHAGNY (71150), 14bis rue de la République est chargée du règlement de la succession. Il est précisé qu'il existe un testament en date du 3 juin 2023 contenant un legs universel ayant fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description, établi le 1er septembre 2025, duquel il résulte que les légataires universels remplissent les conditions de leur saisine.
Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire sus-nommé, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal JUDICIAIRE de DIJON, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
Pour avis.
Le Notaire

AL25019980

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

PRO TF 21
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 2 500 euros
Siège de liquidation : 7 Boulevard Eiffel
21600 LONGVIC
984 206 680 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mars 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateurs Monsieur Kumbu WAMBA demeurant 47 H rue d'York 21 000 DIJON et Monsieur Othniel BOUSSOUGOU demeurant 12 avenue Edouard BELIN 21 000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisé à continuer les affaires encours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au 7 Boulevard Eiffel, 21600 LONGVIC.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le Liquidateur

AL25019938

// CONSTITUTION

DU VIN POUR DEMAIN
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 rue Colonel de Grancey
21200 BEAUNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 27 août 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DU VIN POUR DEMAIN
Siège : 10 rue Colonel de Grancey, 21200 BEAUNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : Négoce de vin, vinification, récoltant, services prestataires, sommellerie,caviste,prestation vinicole, viticole.Exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Charles PRAT BARADAT, demeurant 2 place Marey - 21200 BEAUNE
Directeur général : Monsieur Victor PASSOT, demeurant 2 place Marey - 21200BEAUNE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL25019951

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

GAEC ROGUE
Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
Agréé par le préfet de la NIEVRE
Le 5 avril 2007
Siège social : Chalon – 58300 DECIZE
499 558 831 RCS NEVERS

Suivant délibération d'AGE du 31 juillet 2025, les associés ont agréé à effet du même jour la transformation du « GAEC ROGUE » en « EARL ROGUE », motivant la publication des insertions suivantes :
Dénomination : EARL ROGUE
Forme : exploitation agricole à responsabilité limitée
Siège social : 85 Domaine Potier – 58300 SOUGY SUR LOIRE
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime et exploitation d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS soit jusqu'au 02/08/2106sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Capital social : 279 600 € (biens mobiliers, numéraire, passif).
Gérance : Vincent ROGUE, demeurant 85 Domaine Potier – 58300 SOUGY SURLOIRE
Cession de Parts : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à l'un de ses co-associés. Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés en assemblée générale extraordinaire.
Les modifications statutaires seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL25019921

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS SECRETS DE DENTELLES
SAS au capital de 4000 €
Siège social :
69 route de la côte aux merles
58 200 Cosne Cours sur Loire
RCS 988 281 861 NEVERS

Par décision en date du 18/08/2025, AGE a décidé de transférer le siège social au 8 rue du Maréchal Leclerc 58 200 Cosne Cours sur Loire à compter de ce jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL25019955

// GÉRANCE

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Maître Anne NEYRET
Siège social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 12 rue Gambetta
ORLEANS 3/5 bd de Verdun

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte signé électroniquement le 19/08/2025, enregistré le 25/08/2025 au SPFE de NEVERS, Dossier 2025 0000 15587 Référence 5804 P01 2025 A 00462, Monsieur Mathieu SIMON, demeurant 24, rue Waldeck-Rousseau 58150 POUILLY SUR LOIRE immatriculé au RCS de NEVERS sous le n°984 532 853, déclaré en liquidation judiciaire par Jugement du Tribunal de Commerce de NEVERS du 02/12/2024, représentée par la SELARL JSA en la personne de Maître Aurélie LECAUDEY, Mandataire Liquidateur demeurant à 14, avenue Marceau 58000 NEVERS, dont les pouvoirs nécessaires lui ont été conférés par Ordonnance du Juge Commissaire le 01/04/2025, a cédé à la SARL BOULANGERIE DU CENTRE, SARL au capital de 1 500 euros, dont le siège social est 24, rue Waldeck Rousseau 58150 POUILLY SUR LOIRE, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 988 001 392, son fonds de commerce d'achat, revente et fabrication des produits de boulangerie-pâtisserie lui appartenant et exploité en son établissement principal sous l'enseigne L'OR DES SAVEURS à POUILLY SUR LOIRE (58150),24, rue Waldeck Rousseau, avec entrée en jouissance au 19/08/ 2025, au prix de 28000 €, s'appliquant pour 23 995 € aux éléments incorporels et 4 005 € aux éléments corporels.Il n'est pas fait élection de domicile pour la réception d'oppositions, les créanciers ayant été invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL JSA, Maitre Aurélie LECAUDEY, Mandataire liquidateur.
Pour avis

AL25019963

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte ssp du 30/08/2025, M. Jean ROLLOT dt à CHATEAU-CHINON VILLE (58) – 16, rue du Champ Mazet a donné en location-gérance à la société TAXI CAROLA, SAS au capital de 1 500 € ayant son siège social à NEVERS (58) – 20, rue des Sablons, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 803 113 612 des éléments dépendant d'un fonds d'exploitant de taxi comprenant le bénéfice de l'autorisation de stationnement taxi n° 3 délivrée par la Mairie de SAINT HILAIRE EN MORVAN et des équipements de taxi, pour une durée allant du 01/09/2025 au 17/05/2029.

AL25019969

// DIVERS

SCP DINET & ASSOCIES
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

ARTICLE 1007 DU CODE CIVIL
ARTICLE 1378-1 CODE DE PROCÉDURE CIVILE
LOI N° 2016-1547 DU 28 NOVEMBRE 2016
Suivant testament olographe en date du 12 août 1980, Madame Monique François Henriette VEISSEIRE veuve PECHERY a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Alexandre BOUCHER-BAUDARD notaire à CLAMECY (Nièvre), 24 rue Marié Davy, le 5 juin 2025 et d'un acte de notoriété du 7 août 2025 desquels il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par acte d'huissier ou lettre recommandée avec avis de réception, par tout intéressé auprès de Maître BOUCHER-BAUDARD, notaire susnommé, référence CRPCEN : 58034,dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25019936

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte en date du 30 juillet 2025, il a été constitué un groupement forestier.
Dénomination sociale : Groupement Forestier Travan
Forme : Société Civile
Siège social : 24 route de Bourgogne 58000 Saint Eloi
Objet social : La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière.
Capital variable : 402 000 €, et capital minimal 100 000 €.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.
Gérants : Monsieur Robert Ducreux, demeurant 24 route de Bourgogne 58000 Saint Eloi, Madame Marie-Noële Amant née Ducreux, demeurant 25 route des Bruyères de Crécy 58300 Avril-sur-Loire et Madame Marie-Thérèse Devalloir née Ducreux, demeurant 162ter rue des Quatre Fils Doumers 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.
Cession de part : à l'exception des associés et de leurs descendants directs un agrément doit être obtenu.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL25019979

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP signé électroniquement en date du 01/08/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : C CUBE IMMO
Siège social : 12 Ter rue des Chèvres, 58180 MARZY
Objet social : La propriété, l'acquisition, la jouissance, l'administration et la gestion,notamment par location ou autrement, de tous biens immeubles, de tous droits immobiliers,tous biens mobiliers et de participations dans toutes sociétés, Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location,de prise en location-gérance de tous fonds ou établissements ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières,pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 10 000 €
Gérance : Caroline CELLUCCI, demeurant 12 Ter, rue des Chèvres - 58180 MARZY
Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.
Pour avis, la Gérance

AL25019931

SARL HACHI
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 6 rue Jean Jaurès
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COSNE COURS SUR LOIRE du 26 août 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL HACHI
Siège social : 6 rue Jean Jaurès, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Objet social : L'exploitation d'un commerce de détail alimentaire de type épicerie ;L'achat et la vente (sur place et à emporter), de produits alimentaires d'importation ou non, notamment de produits d'origine slave ou d'Europe de l'Est ; La vente de boissons non alcoolisées à emporter, ainsi que, le cas échéant, de boissons alcoolisées conformément à la réglementation en vigueur ; La vente de détail des produits spécialisés divers de type souvenirs.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros
Gérance : HACHI Ion et HACHI Maria, demeurant 102 Chemin du Tacot, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL25019950

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste DUPY, notaire à AUTUN (71400), 16 Rue de l'Arquebuse, le 30 juin 2025 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers, l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires, exceptionnellement l'aliénation des immeubles ou droits immobiliers devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société. Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Dénomination : DS FUNERAL CONCEPT.
Siège social : SERMOISE-SUR-LOIRE (58000), 102 route de Lyon.
Durée : 99 années
Capital social : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR).
Les apports sont en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont Mme Sophie BOUTILLIER, demeurant à NEURE (03320) Domaine de Châteauroux et M. Damien HALFINGER, demeurant à GARCHIZY (58600) 6 allée Voltaire.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
Le notaire.

AL25019965

YONNE

// MODIFICATION

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATIONS MULTIPLES

BAR RESTAURANT DE LA HALLE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 700 euros
Siège social : 27 Rue du Commerce
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
433 923 182 RCS SENS

Suivant acte sous seing privé électronique du19/05/2025,
La société SARL HOLDING BUSSY,société à responsabilité limitée au capital de 5 000€, dont le siège est 11 Le Grand Marchais 89500 BUSSY LE REPOS, immatriculée au RCS sous le n° 832 434 336 RCS SENS,
A fait apport, à titre de fusion, à
La société BAR RESTAURANT DE LA HALLE de tous ses éléments d'actif sur la base des comptes sociaux arrêtés au 31/12/2024, avec stipulation que toutes les opérations postérieures seraient effectuées pour le compte de la Société BAR RESTAURANT DE LA HALLE, lesdits éléments étant évalués à 155 709.97 €.
Cet apport a été consenti moyennant la prise en charge par la Société BAR RESTAURANT DE LA HALLE de l'intégralité du passif de la Société SARL HOLDING BUSSY, savoir 3 553.38 €.
La valeur de l'actif net apporté s'établit à 152 156.59 €.
Pour rémunérer cet apport, la société BAR RESTAURANT DE LA HALLE a augmenté son capital de 15 400 € par l'émission de 1 000 parts sociales nouvelles de 15.40 € chacune,entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société SARL HOLDING BUSSY à raison de 2 parts de la société BAR RESTAURANT DE LA HALLE contre 1 part de la société SARL HOLDING BUSSY.
La prime de fusion s'élève à 136 756.59 €.
L'absorption par voie de fusion de la Société SARL HOLDING BUSSY par la Société BAR RESTAURANT DE LA HALLE est devenue définitive à la date du 31/07/2025, ainsi qu'il résulte :
- du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société SARL HOLDING BUSSY en date du 31/07/2025
- du Procès-Verbal des décisions de l'associée unique de la Société BAR RESTAURANT DE LA HALLE tenue le même jour, aux termes desquels,il a été approuvé le projet de fusion.
Aux termes des décisions de l'associée unique de la Société BAR RESTAURANT DE LA HALLE du 31/07/2025, il a également été procédé à une réduction de capital de 7 700 € par annulation de 500 parts sociales, ramenant ledit capital de 23100 € à 15 400 €.

AL25019940

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
Ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 SAINT DOULCHARD
tél. : 02 48 70 95 81

MODIFICATIONS MULTIPLES

AG RECRUTEMENTS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 50.000€
Siège social : 6 avenue Gambetta
89000 AUXERRE
Immatriculée au R.C.S. à AUXERRE
sous le n° 831 803 051

Aux termes d'un acte d'associé unique en date du 1er septembre 2025, il a été pris acte que, suite à une cession de parts intervenue ce jour même, la société est devenue unipersonnelle et sa dénomination est devenue TEAM 89.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion,
Maître Pierre GUILLET,
Avocat spécialement mandaté

AL25019948

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
Ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 SAINT DOULCHARD
tél. : 02 48 70 95 81

MODIFICATIONS MULTIPLES

TEAM EMPLOI INSERTION
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50.000 €
Siège social : 6 avenue Gambetta
89000 AUXERRE
RCS AUXERRE 879 698 454

Aux termes d'un acte d'associé unique en date du 1er septembre 2025, il a été pris acte que, suite à une cession d'actions intervenue ce jour même, la société est devenue unipersonnelle et sa dénomination est devenue TEAM 105.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion,
Maître Pierre GUILLET,
Avocat spécialement mandaté

AL25019949

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATION DU CAPITAL

TRANSPORTS GUY BRUNET
Société par actions simplifiée
au capital de 44 000 euros
Siège social
17 Rue des Crots Taupins
89000 PERRIGNY
778 677 757 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 30 avril 2025 a décidé :
- de réduire le capital social de 22 000 euros pour le ramener de 44 000 euros à 22 000 euros par voie de rachat et d'annulation de 1 100 actions ;
- d'augmenter le capital social de 22 000 € par voie d'incorporation de réserves pour le porter à 44 000 euros.
Le Président a constaté en date du 29 août 2025 que ces réduction et augmentation de capital se trouvaient définitivement réalisées à effet du 31 août 2025.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à quarante-quatre mille euros (44 000 €) divisé en 2200 actions de 20 euros
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quarante-quatre mille euros (44 000 €) divisé en 1100 actions de 40 euros
A la date du 29 août 2025, il a également été constaté la démission de Madame KarineTHIBAUT-TAPIN de ses fonctions de Directrice Générale à effet du 31 août 2025.
POUR AVIS

AL25019974

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

CARROSSERIE POUILLART
Société par actions simplifiées
Au capital de 250 000 euros
Siège social : 32B Rue de Preuilly
89000 AUXERRE
RCS AUXERRE 340 535 327

L'assemblée générale ordinaire du 1er septembre 2025 a :
- constaté la démission de M. Thierry RENAULT de ses fonctions de président au 31 août 2025
- constaté la démission de Mme Laurence RENAULT de ses fonctions de directrice générale au 31 août 2025
- nommé M. Romain RENARD aux fonctions de président à compter du 1er septembre 2025
Pour avis, La présidence.

AL25019977

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 07/08/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire, après cession, au profit de la SAS MIGI NAF NAF 65, Rue du Temple 89000 Auxerre (prêt à porter). RCS BOBIGNY 930.144.837. Liquidateurs judiciaires : la SELAS MJS PARTNERS en la personne de Me Nicolas SOINNE 2Ter, Chemin de Lorraine 93000 Bobigny et la SELARL BALLY MJ 69, Rue d'Anjou 93000 Bobigny.

AL25019975

ANNONCES LÉGALES

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ARMEAU –bois taillis - 12 a 50 ca - 'LES TERRES DE LA CROIX' : ZB – 0206 – zonage : zone N du PLU.

COURLON SUR YONNE – peupleraie - 2 ha 90 a 20 ca - 'LE PORT NAUBERT' : VA – 0217 . Zonage : RNU.

DANNEMOINE – bois-taillis, lande et terre - 1 ha 80 a 31 ca - 'ADROIT DE LA COCOTTE' : A 0536 - 'SUR LES CHARBONNIERES' : A 0502 - 'SUR LES BROSSES' : B 0579 - 'SUR LA MONTEE' : B 0405 C -0488 - 0499 - 'LES PINGETS' : B 0780 - 'SUR LES PREAUX' : C 0624 - 'VALLEE DES TOSSELLES' : C 0674 - 'TETE DES MOMINS' : ZL 0057 – zonage : RNU.

DIGES – terre – recherche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place - 15 ha 19 a 40 ca - 'L ORME A MAHU' : ZP 0035 – 0037 – 0038 – 0040 - 0071 – zonage : zone A du PLU.

DIXMONT – bois taillis - 18 a 20 ca - 'LA VIOLOTTERIE' : I – 0527. Zonage : zone N du PLU.

FLEURY LA VALLEE – bois-taillis - 10 a 08 ca - 'LA MONTAGNE TOUTEVILLE' : ZR 0280 – zonage : zone N du PLU.

GRON – bois taillis - 75 a 49 ca - 'COTE MISERABLE' : D – 1870 - 1872 - 'LA COTE DES CHAUMES' : D – 1733 - 1743 - 'L HOMME MORT' : D – 1564 – 1588 – 1589. Zonage : zone N du PLU.

JUNAY – terre – fonds occupé - 1 ha 08 a 58 ca - 'LES TREMBLAIS' : ZC 0100 – zonage : RNU.

LES BORDES – bois taillis - 1 ha 19 a 64 ca - 'LA FOSSE ROUGE' : C – 0039 - 0043 - 'LA SAUTEROTTE' : C – 0003 – 0016 – 0020 – 0022. Zonage : zone N du PLU.

PIERRE PERTHUIS :

-6 ha 46 a 55 ca : terres, bois taillis – fonds en partie occupé - : 'CHAMPS DES SAULES' B – 0039 – 0040 – 0041 – 0042 – 0043 – 0044 – 0045 – 0046 – 0047 – 0048 – 0055 – 0056 – 0057 – 0058 – 0059 – 0060 – 0061 – 0062 - 0063 - 'LE SENTIER' : B – 0339 – 0340 - 'SUR LES MELOISES' : B – 0269 – 0270 – 0276 - 0278 - 'SUR LA CHASSEIGNE' : B - 0960 - 'LE CLOIZOT' : C – 0484 – 0485 – 0499 – 0500 – zonage : zone A du PLU.

-18 ha 48 a 83 ca: terre, pré et vignes - 'CHAMPS DES SAULES' B – 0049 - 0050 - 'EN ROZEE' : B – 0394 – 0402 – 0406 – 0407 – 0408 – 0409 – 0410 — 0411 - 'LE SENTIER' : B – 0347 – 0348 – 0349 – 0350 – 0351 – 0354 -0355 — 0356 - 'SUR LA CAUME' : B – 0076 – 0077 – 0078 – 0079 – 0080 – 0081 – 0083 - 0091 - 'HAUT DES AUBUES' : B – 0069 - 0071 - 'CHAMPS GUERIN' : B – 0288 - 0289 - 'SUR LES MELOISES' : B - 0274 - 'SOUS LE HAUT DES CHAMPS' : B – 0246 - 0247 - 'ENTRE LES PETITES RUEES' : B – 0383 – 0384 – 0385 – 0386 – 0387 – 0388 – 0389 – 0390 – 0391 - 0392 - 'RUEE AUX BRETONS' : B - 0191 - 'TERRES DES VARENNES' : B – 0451 – 0452 – 0454 — 0455 - 'CHAMP PLAIN' : C – 0541 – 0542 – 0544 – 0545 – 0546 – 0547 – 0548 – 0549 – 0550 – 0551 – 0552 – 0553 – 0554 – 0555 – 0556 – 0559 – 0561 - 0562 - 'EN VAREILLES' : C – 0609 – 0626 – 0627 – 0632 – 0633 – 0642 - 0643 - 'CORBELANE' : C – 0654 – 0670 – 0671 – 0672 – 0673 - 0674. Zonage: zone A du PLU.

POILLY SUR THOLON – bois-taillis - 61 a 51 ca - 'LES CORMIERS' : B 0754 - 'LE CHAMP VINOT' : D 1754 - 'LES VERGAUX' : D 1345 - 'PRES CROP' : F 0024 - 'LES MASSAUX' : H 0920 - 0922 - 'LE PREAU' : ZK 0150 – zonage : zone N du PLU.

SAINT LOUP D ORDON – bois taillis - 15 a 25 ca - 'LE GRAND BRASSOIR' : ZE – 0034. Zonage : RNU.

SERRIGNY – terre, bois-taillis et terre à planter en AOC Bourgogne – fonds occupé en partie - 6 ha 77 a 40 ca - 'LES VAUSEMINIENS' : A 0246 - 0247 - 'SUR LES COURTES' : B 0412 - 0413 - 0414 - 'LE CHAMP DE L ARCHE' : D 0040 - 0043 - 'LES CAMERONNES' : ZD 0030 - 'LES BROSSOTTES' : ZI 0080 - 'CHAMP POUCHOT' : ZK 0019 – zonage : RNU.

TISSEY – bois-taillis - 83 a 49 ca - 'LE COTAT DES USAGES' : B 0019 - 'POUFFARD' : D 0108 - 'LA VALLEE MARTIN' : ZH 0031 – zonage : RNU.

TONNERRE – terre et terre à planter en AOC Bourgogne – fonds occupé - 35 ha 47 a 45 ca - 'CHAVANT' : E 0498 ZK - 0009 - 'LA GARENNE' : E 0517 - 'BEAU SOLEIL' : ZM 0007 - 0008 – zonage : zone A du PLU.

VEZANNES – terre – fonds occupé - 12 ha 73 a 20 ca - 'CHAMP POMARD' : ZN 0114 - 0115 - 'LA COTE DES BOULLES' : ZN 0044 - 0045 – zonage : RNU

VILLENEUVE SUR YONNE – bois taillis - 5 ha 11 a 60 ca - 'LA FOSSE ROUGE' : AW - 0283 - 'LES QUELLERIES' : AW – 0151 - 0152 - 'LES CHAMPS DU GUET-HAMEAU' : AX - 0008 - 'LES SEIGLIS' : AY – 0116 – 0135 – 0137 – 0153 – 0154 - 0155 - 'HAMEAU DES GILTONS' : AY - 0158 - 'LA VALLEE MION' : BD – 0298 – 0304 -0310 – 0311 - 0321 - 'LES PALTOTES' : BD - 0255 - 'LA VALLEE BARRAULT' : BE - 0261 - 'BOIS DES DAMES' : G – 0221 - 0222 - 'FROID CUL' : G - 0013 - 'LE BUISSON MATHIEU' : YD - 0005 - 'BOULEAUX DES GLANDS' : YD - 0099 - 'LES SABLONS' : ZL – 0057 — 0059. Zonage: zone N du PLU.

MAILLY LE CHÂTEAU – terre – location par bail SAFER d'une durée de 6 ans à compter du 1er octobre 2025 d'une parcelle en nature de terre - 1 ha 36 a 50 ca – conditions particulières : La commune de Mailly le Château se réserve une bande de 7 mètres de large afin de créer un passage d'accès entre la rue d'Auxerre et le Chemin de Bel Air ainsi qu'une parcelle de 3 mètres le long du mur du cimetière qui a été aliénée à vie dans le cadre de la signature d'une convention avec ENEDIS par délibération 2024/036 du 19 septembre 2024. **La commune de Mailly le Château veut un réensemencement de la parcelle en herbe pour pâturage** .'DERRIÈRE LA CHAPELLE' : ZL – 0097. Zonage : RNU.

PIERRE PERTHUIS – prés - location par le biais d'une convention d'occupation provisoire et précaire d'une durée de 5 ans de parcelles en nature de prés à compter du 1/11/2025 – 8 ha 39 a 45 ca - . 'LE SAUSAY' : B – 0248 - 0249 - 'PRES LABBE' : B – 0473J – 0473K – 0474J – 0474K – 0475J – 0475K - 0476 - 'PATURE DU BOIS D AMPIERE' : B – 0472. Zonage : zones A et N du PLU.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/09/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL25019984

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHERES

LE MARDI 14 OCTOBRE 2025
À 11 HEURES
AU PALAIS DE JUSTICE DE SENS (YONNE)
Commune de SAINT-CLEMENT (Yonne)
Un local à usage commercial sis Chemin-Tortu,parcelle cadastrée section ZE numéro 139 d'une contenance de 18 ares 33 centiares, lieudit 3 Chemin Tortu.
MISE A PRIX : 99.011,00 € Outre les charges
Pour la consultation du cahier des conditions de vente et tous renseignements, s'adresser : A Maître Rudy FARIA, Avocat à SENS (89), 6 Rue Champfeuillard (03.86.65.52.37),
Au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de SENS, Palais de justice, 1 Rue du Palais de Justice.

AL25019905

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 14 octobre 2025 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89),
1 rue du Palais de Justice
UNE MAISON d'habitation à LAROCHE-SAINT-CYDROINE, (89400) 18 rue Georges Varennes
de **112 m2** environ, comprenant au rez-de chaussée : entrée, séjour, salon, cuisine, w.-c. ; au 1er étage : palier, 2 chambres, pièces de repos et annexe, salle de bain, dégagement.
Sur un terrain de 11 a 65 ca - occupée au 22 /04/2025 (à la connaissance du poursuivant).
Avec 3 parcelles dont une de verger (de 06 a 24 ca, de 01 a 78 ca et de 03 a 25 ca)
MISE A PRIX : 85.000 Euros (outre les charges)
Avec faculté de baisse, en cas de carence d'enchère, du quart
Pour consulter le cahier des charges et conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/01044, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD**, Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, Tél. : 03 86 65 60 85 Sur www.avoventes.fr (documents anonymisés)
VISITE sur place le Mardi 07 octobre 2025 à 9 H 00.

AL25019973

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CPS RAMEAU
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 16 000 euros
Siège : 11 Bis Rue Renan
89000 AUXERRE
429 213 234 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30JUIN 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 JUIN 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Marion LAINÉ, demeurant 85 Rue du Général Leclerc –Bâtiment B – 77400 POMPONNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation,réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 11 Bis Rue Renan – 89000 AUXERRE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25019935

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION

SARL HOLDING BUSSY
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 11 Le Grand Marchais
89500 BUSSY LE REPOS
832 434 336 RCS SENS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 juillet 2025,les associés de la société SARL HOLDING BUSSY ont approuvé le traité de fusion par voie d'absorption de leur Société par la société BAR RESTAURANT DE LA HALLE, société à responsabilité limitée au capital de 7 700 euros,dont le siège est 27 Rue du Commerce 89500 VILLENEUVE SUR YONNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 433 923 182 RCS SENS.
Ce traité de fusion a été signé électroniquement le 19 mai 2025.
La collectivité des associés a décidé que la Société serait dissoute et liquidée de plein droit au jour de la réalisation de l'augmentation de capital de la Société BAR RESTAURANT DE LA HALLE,effectuée au titre de la fusion, et, en outre, qu'il ne serait procédé à aucune opération de liquidation de la Société SARL HOLDING BUSSY, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la Société BAR RESTAURANT DE LA HALLE et les parts échangées à raison de 2 parts sociales de la Société BAR RESTAURANT DE LA HALLE pour 1 part de la Société SARL HOLDING BUSSY.
La fusion et corrélativement la dissolution de la Société SARL HOLDING BUSSY sont devenues définitives au 31 juillet 2025, ainsi qu'il résulte des décisions de l'associée unique de la Société BAR RESTAURANT DE LA HALLE en date du 31 juillet 2025 qui a approuvé définitivement la fusion et augmenté le capital de ladite Société.

AL25019939

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GAEC DE LA MOINERIE
GAEC en liquidation
au capital de 141 000,00 euros
Siège social :
6 rue de la Perrière Fontenailles
89480 ANDRYES
493 360 838 RCS AUXERRE
Liquidateurs :
M. François CORDIER
demeurant à LEUGNY (89130)
10 Côte Prunelle
et M. Fabien CORDIER
demeurant à OUANNE (89560)
Chastenay-le-Bas, 9 rue saint Vincent.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les ont déchargés de leur mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, les liquidateurs.

AL25019971

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES COMMUNES DE TRUCY-SUR-YONNE ET MAILLY-LE-CHÂTEAU

Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement
- du code de l'urbanisme
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-314 du 19 août 2025

Une enquête publique relative à la demande de trois permis de construire présentée par la SAS CENTRALE SOLAIRE DETRUCY/MAILLY (groupe NEOEN), pour la **création d'un parc agrivoltaïque d'une emprise de 65,09 ha et d'une puissance totale de 51,19 MWc**, sera ouverte pendant une durée de 36 jours consécutifs, **du lundi 15 septembre 2025 (15 h 00) au lundi 20 octobre 2025 (17 h 00).**
Le dossier de demande de cinq permis de construire(comprenant une étude d'impact, l'avis de l'Autorité environnementale et la réponse du pétitionnaire ainsi que l'avis des collectivités territoriales et de leurs groupements) et un registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, en mairies de TRUCY-SUR-YONNEet MAILLY-LE-CHÂTEAU, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Par ordonnance du Président du Tribunal administratif de Dijon, Monsieur René MOREAU a été désigné commissaire enquêteur titulaire et Madame Marie DUROLLET-CHOUDEY a été désignée commissaire enquêtrice suppléante.
Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront consignées dans le procès-verbal, à l'occasion de permanences qui se tiendront :
- à la mairie de MAILLY-LE-CHÂTEAU (89238) : lundi 15 septembre 2025 de 15 h 00 à 18 h 00 vendredi 3 octobre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00
- à la mairie de TRUCY-SUR-YONNE (89460) : lundi 29 septembre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 vendredi 20 octobre 2025 de 14 h 00 à 17 h 00

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être transmises :
- par courriel, à l'adresse e-mail suivante : pref-ep-trucymailly@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous)
- sur un des registres « papier » déposés en mairies de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHÂTEAU
- par courrier adressé à la mairie de TRUCY-SUR-YONNE, siège de l'enquête (211 route de Vézelay, 89460 TRUCY-SUR-YONNE),à l'attention du commissaire enquêteur

Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement / Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en préfecture, en mairies de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHÂTEAU, ainsi que sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le dossier de demande peuvent être obtenues auprès de Madame Raphaëlle ROLNIN,cheffe de projet solaire pour le groupe NEOEN - 52 rue Servient- 69003 LYON - email : raphaelle.rolnin@neoen.com -Tel : 06.09.54.48.02

AL25019914

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement **VOUS BÉNÉFICIEZ**
d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP
VILLE
TÉL.
PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle ____ € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par virement
IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 125 €

☐ 2 ANS 225€

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 63 € par revue
☐ pour 2 ans 126 € par revue

TOTAL

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

☐ Réussir Bovins viande
☐ Réussir La chèvre
☐ Réussir Volailles
☐ Réussir Pâtre
☐ Réussir Porc
☐ Réussir Grandes Cultures
☐ Réussir Fruits & Légumes
☐ Réussir Lait
☐ Réussir Vigne
☐ Réussir Bio